

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAUMONT - 5201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/11/2024 - 3273 - 2019 B 00131 - 851 626 283 - KRLA HOLDING

Désignation de l'entreprise : SARL KRLA HOLDING

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 26 rue Jean Jaurès

52100 BETTANCOURT-LA-FERREE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 85162628300010

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 11 22 02 31	N-1 13 11 22 02 21
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	1 986 000	1 984 000
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	1 986 000	1 984 000
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 373 476	1 320 000
	Autres créances (3)	BZ	CA	97 030	69 240
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 100 000	600 000
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	CG	202 011	447 396
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		205
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 772 518	2 436 841
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	4 758 518	4 420 841
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP		(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété : *	Immobiliations :	Stocks :		Créances :

POUR COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

[Signature]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Qualia

Désignation de l'entreprise : SARL KRLA HOLDING

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....9.7.6...0.0.0.....)	DA	1 976 000	1 976 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	85 418	47 872
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 622 933	909 569
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	643 813	750 910
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 328 164	3 684 351
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	50	50
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	113 429	396 154
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 180	3 480
	Dettes fiscales et sociales	DY	313 695	336 807
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	430 354	736 490
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 758 518	4 420 841
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	430 354	736 490
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

page

Faits caractéristiques de l'exercice

10

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

10

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

10

Permanence ou changement de méthodes

11

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

11

Etat des échéances des créances et des dettes

11

Composition du capital social

12

Titres immobilisés

12

Evaluation des créances et des dettes

12

Disponibilités en Euros

12

Produits à recevoir

12

Charges à payer

13

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations

14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 758 517.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 030 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 643 812.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 7 septembre 2023, la société a acquis 2 000 actions de la SAS BATICOW.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 984 000		2 000
TOTAL	1 984 000		2 000
TOTAL GENERAL	1 984 000		2 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 986 000	1 986 000
TOTAL			1 986 000	1 986 000
TOTAL GENERAL			1 986 000	1 986 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	1 373 476	1 373 476	
Taxe sur la valeur ajoutée	530	530	
Groupe et associés	96 500	96 500	
TOTAL	1 470 506	1 470 506	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	50	50		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 180	3 180		
Personnel et comptes rattachés	7 484	7 484		
Impôts sur les bénéfices	14 411	14 411		
Taxe sur la valeur ajoutée	291 800	291 800		
Groupe et associés	113 429	113 429		
TOTAL	430 354	430 354		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	113 429			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	1 976 000			1 976 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	840 000
Disponibilités	15 371
Total	855 371

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	50
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 180
Dettes fiscales et sociales	7 484
Total	10 714

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 14

[illegible]

KRLA HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 976 000 euros
Siège social : 26 Rue Jean Jaurès
52100 BETTANCOURT LA FERREE
RCS CHAUMONT 851 626 283

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 11 JUILLET 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide **d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 643 812,51 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	643 812,51 euros
Dotation de la réserve légale (5% du bénéfice, arrondi)	32 191,00 euros
Solde :	611 621,51 euros
Affecté en totalité au compte « autres réserves » qui s'élèvera ainsi à 2 234 554,82 euros.	

Conformément à la loi, l'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme à l'original
Le Gérant,
Monsieur Jean-Louis GABRIEL

